

**PROPOSAL D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION
DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE**

A. PROPOSITION : Inscription de *Phoebetria palpebrata* dans l'Annexe II

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION : Gouvernement australien

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

1. Taxon

- 1.1 Classe Aves
- 1.2 Ordre Procellariiformes
- 1.3 Famille Diomedidae
- 1.4 Genre/espèce *Phoebetria palpebrata*
- 1.5 Nom(s) vernaculaire(s)

Light-mantled Sooty Albatross (anglais)
Albatros Tiznado (espagnol)
Albatros fuligineux (français)

2. Données biologiques

2.1 Répartition (actuelle et passée)

La reproduction a été observée sur 10 sites : Géorgie méridionale (Royaume-Uni), îles Marion et du Prince Edward (Afrique du Sud), îles Crozet, îles Kerguelen (France), îles Heard, île Macquarie (Australie), îles Auckland, îles Campbell et Antipodes (Nouvelle-Zélande). Le domaine pélagique des *P. palpebrata* comprend généralement la région circumpolaire de la banquise à 35°S mais on connaît peu de leurs déplacements en mer (Marchant et Higgins 1990). La présence de krill antarctique, qui n'arrive qu'au sud du front polaire antarctique, dans la nourriture des *P. palpebrata* indique que ces oiseaux se déplacent sur de longues distance vers des zones méridionales de nourrissage par fouille pendant la saison de reproduction (Berruti 1979, Thomas 1992, Weimerskirch *et al.* 1986, Cooper et Klages 1995). Des îles Crozet, ce périple nécessiterait un voyage d'au moins 1 000 km (Weimerskirch *et al.* 1986). Une poursuite par satellite de *P. palpebrata* à l'île Macquarie pendant la phase d'incubation a montré que ces oiseaux se déplacent sur au moins 500 km vers leurs lieux de fouille, au sud du front polaire antarctique (Weimerskirch et Robertson 1994). Dans cette étude, cinq oiseaux ont été poursuivis et ils se sont déplacés rapidement vers des secteurs spécifiques des mers australes où ils ont passé plusieurs jours à fouiller avant de retourner à leurs nids (Weimerskirch et Robertson 1994). Ces données confirment les observations de la répartition pélagique dans le Sud des *P. palpebrata* pendant l'été (Thomas 1982, Weimerskirch *et al.* 1986).

Pendant les périodes de non-reproduction (hiver austral et années entre les tentatives de reproduction) les mouvements des *P. palpebrata* sont mal connus. A la fin de l'automne et pendant l'hiver, l'aire de répartition semble s'étendre vers le nord, dans les eaux subtropicales particulièrement dans les régions australienne, néo-zélandaise et du Pacifique Sud (Marchant et Higgins 1990). Dans la région australienne, les *P. palpebrata* se trouvent régulièrement dans les zones pélagiques au sud

et au sud-est de l'Australie. Dans les eaux néo-zélandaises, ils sont très communs autour des îles Auckland, bien qu'en hiver et au printemps il soient assez peu fréquents dans les eaux offshore aussi loin au nord que 30° S, particulièrement dans la mer de Tasman (J. A. Bartle comm. pers. chez Gales 1993). La plupart des observations dans les régions australienne, néo-zélandaise et de l'Afrique australe se font en hiver (Marchant et Higgins 1990). En Amérique du Sud, les *P. palpebrata* sont des visiteurs réguliers de la région du détroit de Magellan et du courant de Humboldt, généralement jusqu'à 40° S (Marchant et Higgins 1990).

2.2 Population

La population reproductrice est estimée à environ 21 500 couples, ce qui équivaut approximativement à 140 000 individus (Gales, sous presse). La reproduction de cette espèce est bisannuelle.

La situation des populations n'a été établie pour aucun des sites, à l'exception de l'île de la Possession dont la population décroît. Dans d'autres sites, il n'y a pas eu d'observation complète des populations.

En Géorgie méridionale les *P. palpebrata* qui sont dispersés sur de 800 km de côtes n'ont pas été observés (P.A. Prince comm. pers. chez Gales 1993). Downes *et al.* (1959) a estimé qu'il y avait environ de 500 à 700 couples se reproduisant sur l'île Heard en 1954 et des expéditions plus récentes (fin des années 80) ont signalé la présence de 100 à 300 couples (R. Kirkwood comm. pers. chez Gales 1993). Aucune enquête n'a été exhaustive. De même, les populations des îles Antipodes, Campbell et Auckland n'ont pas été systématiquement comptées et les estimations concernant ces lieux sont aussi primitives (C.J.R. Robertson comm. pers. chez Gales 1993).

La population de l'île Macquarie a été estimée à 700 couples en 1975 (K. Kerry comm. pers. chez Gales 1993). Au cours de la saison de reproduction 1992-93 la population reproductrice était estimée de 1 000 à 1 150 couples. Comme les *P. palpebrata* se reproduisent généralement tous les deux ans, la population est estimée à environ 2 000 couples. Les techniques de recensement appliquées au cours de ces deux études n'étant pas normalisées, la différence ne devrait pas être interprétée comme un accroissement de la population.

2.3 Habitat

Des études détaillées sur la biologie de la reproduction des *P. palpebrata* ont été effectuées en Géorgie méridionale (Thomas *et al.* 1983), à l'île Marion (Bernuti 1979) et aux îles Crozet (Mougis 1970, Weimerskirch *et al.* 1986).

Les nids sont généralement disposés sur le bord de falaises couvertes de végétation, sur des pentes raides ou sur des pics élevés qui peuvent être situés sur la côte ou à l'intérieur des terres. Le nid est généralement un cône de faible hauteur fait de boue et de végétation et les nids sont soit solitaires, soit en petits groupes (moins de 10 en général).

2.4 Migrations

Voir répartition.

3. **Menaces**

3.1 Persécutions directes

Les *P. palpebrata* ont la réputation de se nourrir des rejets des bateaux bien que Weimerskirch et Jouventin (1986) estiment que les *Phoebetria* se livrent moins fréquemment à cette pratique que

les *Diomedea*. A la suite d'importantes observations dans l'océan Indien, N.P. Brothers (comm. pers. chez Gales 1993) a observé que les interactions avec les bateaux de pêche sont minimales dans les zones dans lesquelles les *P. palpebrata* sont peu abondants, mais lorsque les oiseaux sont plus nombreux, ils sont très actifs et très efficaces pour se nourrir des appâts et des rejets.

En mai-juin 1988, des 32 albatros identifiés qui ont été tués sur les bateaux japonais de pêche au thon utilisant des longues lignes au large de la côte australienne (Australie), 9% étaient des *P. palpebrata* (Brothers 1991). Lorsque ces taux de prise ont été extrapolés par rapport au rendement de la pêche, Brothers (1991) a estimé qu'au moins 4 125 *P. palpebrata* sont tués chaque année par les bateaux japonais pêchant aux longues lignes le thon bleu du Sud (*Thunnus maccoyii*) dans les mers australes. La provenance de ces oiseaux est inconnue mais cette estimation de prise accidentelle annuelle est équivalente à environ quatre fois la population reproductrice annuelle d'Australie soit plus de la moitié de la population reproductrice la plus importante du monde (nombre de couples par an).

Weimerskirch et Robertson (1994) ont montré que les *P. palpebrata* de l'île Macquarie se nourrissent au sud de 50° S pendant la phase d'incubation du cycle de reproduction, et par conséquent les adultes qui se reproduisent n'ont guère de chance de se rencontrer avec les bateaux japonais de pêche aux longues lignes. Cependant, au cours du déplacement apparent dans des eaux subtropicales, plus au Nord, pendant les périodes de non-reproduction, la présence de ces oiseaux coïncide avec cette pêche et ils en subissent les interactions.

En 1989-90, des observations de pêche au chalut et aux longues lignes dans la Zone économique exclusive de 200 milles nautiques de la Nouvelle-Zélande ne signalaient aucune prise accidentelle de *P. palpebrata* (Bartle 1991a, Murray *et al.* 1993). La connaissance des espèces d'albatros affectées par ces pêches peut être incomplète car, au moins pour ce qui est des observations de pêche au chalut, 31% seulement des oiseaux d'eau pris ont été renvoyés pour identification.

La prédation par les chats sauvages est un facteur qui a été avancé comme contribuant à la mortalité des poussins au nid sur les îles Marion et Macquarie, bien que les programmes d'éradication sur l'île Marion auraient déjà dû éliminer ce facteur.

3.2 Destruction de l'habitat

Inconnue.

3.3 Menaces indirectes

Aucune menace indirecte envers les *P. palpebrata* n'a été identifiée (comm. pers. J.A. Bartle, P. Jouventin, K. Kerry, N. T. W. Klages, P. A. Prince, C. J. R. Robertson, H. Weimerskirch). A l'île Macquarie, la cause du déclin du succès de la reproduction observé au cours de l'étude des années 70 par Kerry et Garland (1984) n'a pas été identifiée. Aux îles Campbell, l'habitat de la nidification sur des pentes raides isole les *P. palpebrata* de la nuisance causée par les moutons et, de même, sur les îles Auckland les oiseaux sont isolés des effets des cochons (Robertson 1985). Aucune particule de plastique n'a été trouvée dans le contenu des estomacs des *P. palpebrata* examinés par Cooper et Klages (1995).

Des données alimentaires disponibles, il semble que la concurrence pour les ressources alimentaires entre les *P. palpebrata* et les pêches commerciales soit limitée.

3.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

Les menaces pélagiques comportent notamment les prises accidentelles des bateaux de pêche mentionnées ci-dessus.

Proposition II/17

3.5 Exploitation nationale et internationale

Aucune n'est connue.

4. **Situation et besoins de protection**

4.1 Protection nationale

Espèce totalement protégée en Australie, y compris dans sa Zone économique exclusive (à 200 milles nautiques) et dans tous les territoires extérieurs.

4.2 Protection internationale

Inconnue.

4.3 Besoins supplémentaires en matière de protection

Des recherches sont nécessaires sur la nature et l'importance de la mortalité due à la pêche aux longues lignes et autres opérations de pêche. Des méthodes destinées à réduire cette menace (telles que : perches tori (oiseaux), installations de nuit, lignes lestées, engins de lancer d'appâts) ont été mises au point et devraient être correctement évaluées et appliquées dans chaque type de pêche. L'évaluation des méthodes destinées à réduire les menaces devrait prendre en considération les effets sur la prise des espèces visées car les mesures ne seront appliquées en haute mer que si elles n'ont pas de conséquences sur l'efficacité et l'économie de la pêche. Les mesures visant à réduire les menaces ne devraient pas augmenter la prise accidentelle d'autres espèces. La coopération et la collaboration nationales et internationales entre les patrons de pêche, les pêcheurs, les ornithologistes et les responsables des règlements devraient être encouragées.

Une plus grande couverture d'observateurs scientifiques spécialistes des oiseaux de mer sur les bateaux pêchant en haute mer dans les Zones économiques exclusives des Etats de l'aire de répartition est nécessaire pour améliorer les données concernant les prises accidentelles, quantitativement et qualitativement. Actuellement, le rôle de la plupart des observateurs présents sur les bateaux est surtout d'enregistrer des données sur les prises d'espèces ciblées.

Dans la mesure du possible, les carcasses des oiseaux tués devraient être conservées pour en déterminer l'espèce, la provenance, l'âge et le sexe. Les oiseaux bagués devraient être signalés.

5. **Etats de l'aire de répartition (*Sites de reproduction)**

Afrique du Sud* ; Australie* ; France* ; Nouvelle-Zélande* ; Royaume-Uni*

Brésil

Eaux internationales (océan Pacifique, océan Indien, océan Atlantique, mers australes)

6. **Commentaires des Etats de l'aire de répartition**

7. **Remarques supplémentaires**

8. **Références**

Voir le document de référence à la fin du document pp. 191-196.